



PROCÉDURE
LIEE AUX SUJETS DE BIOLOGIE
Pour le CH de Chinon

1 OBJET

Cette procédure a pour objet d'expliquer la démarche à suivre pour les demandes liées à la biologie.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (facultatif)

Le manuel de prélèvement complète de manière très détaillée cette procédure sur les numéros de téléphone et les horaires des laboratoires de Bretonneau et Trousseau.

3 DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique pour tous types de demandes liées à la biologie, notamment la prescription et l'utilisation des résultats, qu'elles concernent la biologie conventionnelle ou la biologie délocalisée.

Elle s'applique au CH de Chinon

4 MÉTHODOLOGIE

